



.....

L'accouchement par césarienne

Guide d'information

.....

Votre césarienne est prévue le :



Heure d'arrivée : 6 h le matin à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Lieu où vous rendre : Au triage de l'unité des naissances au 7^e étage

Vous devez faire vos prélèvements sanguins et/ou urinaires au centre de prélèvement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, de 24 à 72 heures avant la césarienne.

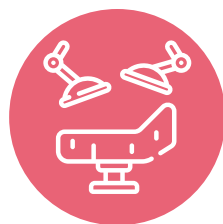
Si votre césarienne est prévue le lundi, communiquez avec la salle d'accouchement le samedi ou le dimanche précédent. Une infirmière vous donnera un rendez-vous pour compléter ces prélèvements.

Consignes :

- Être à jeun à partir de minuit la veille de la césarienne (à l'exception des liquides clairs) ;
- Boire des liquides clairs (jus clair et sans pulpe, café noir, thé noir, eau, pas de lait) jusqu'à 6 h le matin de la césarienne ;
- Enlever les bijoux ;
- Ne pas mettre de maquillage ni de vernis à ongles ;
- Un rasage préopératoire n'est pas obligatoire ;
- Prendre une douche avant de se présenter à l'hôpital. Utiliser un savon régulier ou antimicrobien.
- Les verres de contact ou prothèses dentaires pourront être retirés avant d'entrer en salle d'opération.
- Apporter votre valise ainsi que celle du bébé.

.....

La journée de la césarienne



À votre arrivée au triage, l'infirmière vérifiera votre identité en vous demandant votre nom et votre date de naissance. Par la suite, on enregistrera le cœur de votre bébé durant au moins 20 minutes.

Environ une demie heure avant la césarienne, l'infirmière vous donnera un liquide à boire (citrates de sodium) afin de diminuer l'acidité de votre estomac. Puis, on vous amènera à la salle d'opération.

Bloc opératoire

Votre conjoint ou une personne que vous désignerez pourra vous accompagner jusqu'à l'entrée du bloc opératoire. Au bloc opératoire vous rencontrerez le personnel infirmier, l'anesthésiologiste ainsi que l'obstétricien. Votre identité sera de nouveau validée et des questions médicales vous seront posées.

Il est très important de mentionner à nouveau toutes les problématiques de santé, allergies et prise de médicaments. Par la suite, lorsque l'équipe sera prête à débuter, un membre du personnel récapitulera en votre présence toute information pertinente à votre opération.

Anesthésie

L'anesthésiologiste procède ensuite à l'anesthésie. La majorité des césariennes sont pratiquées sous anesthésie rachidienne (locale). L'injection se fait dans le bas du dos et permet d'éliminer la douleur sans atténuer l'état de conscience.

Lorsque l'anesthésie sera faite, vous serez installée sur le dos. Un rasage sera fait au niveau du bas ventre, si nécessaire, et

vosre peau sera nettoyée avec un savon désinfectant. Une sonde urinaire sera installée afin de maintenir votre vessie vide durant l'intervention.

Lorsque tout sera prêt pour procéder à la césarienne, votre conjoint ou la personne désignée sera invitée à entrer dans la salle, après avoir revêtu les vêtements appropriés. Il sera assis à la hauteur de votre tête et ne pourra pas voir l'opération. Il est important de prévenir le personnel s'il a un malaise.

Dans le cas où il ne serait pas possible de procéder à une anesthésie rachidienne (locale) et qu'une anesthésie générale soit nécessaire, votre conjoint ou la personne désignée ne pourra pas être à vos côtés durant la césarienne puisque vous serez endormie.

Ces situations sont rares dans le cas de césarienne éleclive.

Stérilisation

Si vous êtes certaine que vous ne voulez plus d'enfant par la suite, vous avez peut-être déjà envisagé avec votre médecin une stérilisation définitive.

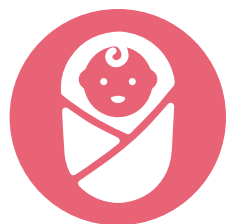
Le personnel ainsi que l'obslétricien vous demanderont de le confirmer à nouveau. Si vous n'en aviez pas discuté avant, vous pourrez demander des informations le matin même à l'obslétricien qui pratiquera votre césarienne.

Dans le cas où vous souhaiteriez une stérilisation définitive, il vous faudra le confirmer par écrit en signant le consentement prévu à cet effet.

Cette procédure ne prolongera pas significativement la durée de la césarienne ni la durée de votre convalescence.

.....

La naissance du bébé



Dès la naissance de votre bébé, le cordon sera coupé par le médecin. Votre bébé sera installé sur un lit chauffant où un anesthésiologiste lui prodiguera les premiers soins.

Nous vous encourageons à pratiquer le peau-à-peau et l'allaitement précoce, soit dès les premières minutes de vie de votre bébé et aussi longtemps que désiré, si possible.

Photos

Les appareils photo (incluant le cellulaire) sont permis en salle d'opération pour prendre des photos du bébé.

Toutefois, vous ne pouvez pas photographier les membres de l'équipe de soins sans leur consentement.

Après la naissance, votre conjoint ou la personne désignée et votre bébé pourront vous accompagner à la salle de réveil.

.....

La salle de réveil

La césarienne terminée, vous serez amenée à la salle de réveil pour une durée d'environ 1 heure à 1 heure 30, le temps que les effets de l'anesthésie se dissipent.

À ce moment, si votre état le permet, vous ou la personne qui vous accompagne pourrez faire du peau-à-peau avec votre bébé.

Vous serez reconduite à votre chambre dès que ce sera possible.

La durée moyenne du séjour à l'hôpital pour une césarienne est d'environ 36 heures. Prévoyez séjourner au moins une nuit à l'hôpital après votre césarienne.



.....

Le soulagement de la douleur

Des analgésiques vous seront offerts régulièrement en période postopératoire.

Il est recommandé de les prendre de manière régulière au minimum durant les premières 24 heures après la césarienne, même si vous n'avez pas une forte douleur.

.....

La plaie opératoire

La majorité du temps, le pansement qui recouvre votre plaie est retiré par l'infirmière le lendemain de la césarienne.

Dans certains cas, le pansement doit rester en place jusqu'à sept jours.

L'obstétricien ou l'infirmière vous informeront à ce sujet.

Douche

Dès que le pansement est enlevé, la douche est permise. Dans les cas où votre pansement doit rester en place plus de deux jours, informez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin pour savoir à quel moment vous pouvez prendre une douche.

Prenez soin de bien assécher la plaie après la douche avant de vous revêtir. Il est important de garder la plaie au sec pour favoriser la guérison et pour éviter le risque d'infection.

Agrafes

Si des agrafes sont en place, elle seront retirées par une infirmière du CLSC environ 5 à 10 jours après la césarienne, selon la prescription médicale qui vous sera remise.

À ce même rendez-vous, l'infirmière placera des diachylons en remplacement des agrafes. Il arrive que les diachylons tombent d'eux-mêmes après quelques jours. Après 10 jours, vous pouvez retirer ceux qui restent.

En l'absence d'agrafes, les points de suture en place sont fondants et n'ont pas besoin d'être retirés.

.....

La diète

Au retour de la salle d'opération, un soluté sera en place pour assurer le maintien de votre hydratation. Il sera retiré après 24 heures si vous vous hydratez bien.

Vous pourrez recommencer à manger normalement dès que vous vous sentirez prête.

On vous offrira de l'eau, de la glace ou de la gomme à mâcher dans les premières heures suivant votre césarienne pour stimuler la reprise de la digestion.



.....

La sonde vésicale

La sonde vésicale sera retirée entre 6 et 12 heures après la césarienne. Après son retrait, l'infirmière mesurera la quantité de quelques mictions pour s'assurer que la vessie se vide bien.

.....

La reprise des activités

Pendant les premières 24 heures, il est important pour votre rétablissement de changer régulièrement de position (minimalement aux deux heures).

Au début, il est normal que vous ayez besoin d'aide.

L'infirmière vous remettra un petit coussin qui permettra de soutenir votre plaie et faciliter vos déplacements.

Le premier lever s'effectuera généralement dans les premières huit heures après la césarienne.

Le niveau d'activités augmentera graduellement selon votre tolérance.

.....

Le retour des menstruations

Le retour des menstruations est le même pour un accouchement vaginal que pour une césarienne.

Les menstruations peuvent revenir à partir de huit semaines postpartum pour une femme qui allaite. Il est possible et normal qu'elles tardent si vous allaitez.

Les menstruations reviennent généralement plus tôt (à partir de six semaines) pour les femmes qui n'allaitent pas.

.....

L'allaitement



La césarienne n'empêche pas l'allaitement.

Au contraire, il est encouragé d'amorcer l'allaitement dans les deux premières heures de vie du nouveau-né.

Vous pourrez, si votre état le permet et selon votre confort, débiter l'allaitement en salle de réveil avec le soutien des infirmières présentes.

Par la suite, au retour à votre chambre, vous aurez du soutien et des enseignements complémentaires afin de vous guider dans cette nouvelle expérience avec votre nouveau-né.

Rendez-vous postpartum

Sauf recommandation contraire de l'obstétricien qui aura pratiqué votre césarienne, vous devrez prendre un rendez-vous avec le médecin qui vous a été attribué en début de grossesse dans les six à huit semaines après votre césarienne.

.....

Quelques conseils pour le retour à la maison



Le retour à la maison est généralement autorisé 36 heures après la césarienne, plus ou moins.

Il est recommandé d'attendre que la plaie soit fermée et que les saignements vaginaux aient cessé, soit environ trois à quatre semaines, avant de :

- Soulever des objets lourds ;
- Prendre des bains ou aller à la piscine ;
- Reprendre les relations sexuelles.

Douleur

Si vous ressentez de la douleur et de l'inconfort, prenez l'analgésique recommandé par votre pharmacien ou celui que le médecin vous aura prescrit. La douleur s'atténue avec le temps.

Après une semaine ou deux, vous ne devriez plus avoir besoin de prendre des médicaments contre la douleur.

Nouvelle grossesse

Si vous prévoyez avoir d'autres enfants, discutez avec votre médecin des délais sécuritaires pour envisager une nouvelle grossesse et avoir la possibilité d'accoucher par voie vaginale.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement !

.....

Si votre état de santé vous inquiète

Dans les sept jours suivant votre césarienne, vous pouvez communiquer avec une infirmière de l'unité des naissances en appelant au 514 252-3447. Elle répondra à vos questions et vous dirigera vers les ressources appropriées, s'il y a lieu.

Après cette période ou dès que le suivi avec une infirmière de votre CLSC est amorcé, vous devez communiquer avec cette dernière avant de contacter l'unité des naissances.

En tout temps, vous pouvez contacter Info-Santé (811), votre médecin, une clinique sans rendez-vous de votre quartier ou les services d'urgence (911).



CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

 514 252-3400

 <https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca>

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP).

 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

 ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2022

CP-SFE-022

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 